

Ecole La Brèche aux loups  
Allée de la Brèche aux loups  
77330 OZOIR-LA-FERRIERE  
Tel : 01 60 02 91 24

### **PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 03 novembre 2020**

#### Présents

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Pochet (excusé)

Enseignants : Mme LAUG, MME ZEKOYAN, M. CHOUKROUN, MME DELEPIERRE-MASSUE, MME BORTOLOTTI, M. MARCHENAY, MME MARGUERITE, MME CARBONNEAUX, MME FERRAND, MME LANGLAIS, Mme LAINE (remplaçante de Mme PONSOT). (Absente excusée : Mme PONSOT)

Représentants de la Mairie : MME GOKOUL

Représentants des parents d'élèves : MME DEVRIENDT, MME DE SMIT, MME VESTIEU, MME LESCURE, MME VASSON, MME PETIT, MME KAVAS

#### 1) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves du 09/10/2020.

Trois listes de parents d'élèves étaient représentées : PEEP, L'association des p'tits loups de la brèche et PE indépendants de la brèche. Les votes se sont faits uniquement par correspondance.

Pourcentage de participation : 45,48%.

9 sièges étaient à pourvoir : 1 siège attribué à la PEEP, 2 sièges attribués à PE Indépendants de la brèche et 6 sièges attribués à l'association Les p'tits loups de la brèche.

#### 2) Bilan de rentrée.

Tour de table des enseignants.

Les effectifs et les classes sont présentés.

CP 21 Madame LAUG

CP 21 Madame ZEKOYAN

CE1 26 M. CHOUKROUN

CE1/ CE2 25 Madame DELEPIERRE-MASSUE

CE2 25 Madame BORTOLOTTI

CE2/CM1 25 Madame PONSOT

CM1 28 M. MARCHENAY

CM1/CM2 27 Madame MARGUERITE

CM2 29 Mme LANGLAIS

Le nombre total d'élèves est de 227.

#### 3) Le règlement intérieur.

Le règlement intérieur est lu, discuté et voté lors de ce conseil. Au règlement s'ajoute la Charte de la Laïcité. Le règlement est voté à l'unanimité.

#### 4) Sécurité.

Le premier exercice incendie a eu lieu le 28 septembre 2020. Il s'est fait conjointement avec l'école Maternelle. L'évacuation a eu lieu en 2 minutes et 30 secondes.

Le PPMS a été réactualisé au mois d'octobre. La directrice a rencontré des agents de la police municipale avec la directrice de l'école maternelle pour expliquer le fonctionnement des boitiers et de la télécommande. Cependant, le personnel de l'élémentaire n'a pas été formé. Une formation peut-elle être envisagée ? Point d'Action mairie : planifier la formation des enseignants sur le fonctionnement des boitiers et télécommande à utiliser lors des exercices PPMS.

Par ailleurs, la question de l'utilité de signaux lumineux dans les couloirs s'est encore posée, alors qu'il n'y a pas de signal lumineux dans les classes. La mairie peut-elle faire installer des signaux lumineux dans les classes ? Point d'Action mairie : installer des signaux lumineux dans les classes. La question de l'avertisseur sonore se pose également. Ces questions semblent être posées depuis 2015. Madame Gokoul demande à consulter les observations qui ont été faites depuis 2015. À chaque changement de représentant de la mairie, les représentants ont l'impression de repartir de zéro sur l'ensemble des sujets. Point d'Action mairie : préparer le CE en donnant l'historique des sujets à l'ordre du jour à la personne assistant à la réunion.

Suite aux observations qui ont suivi les exercices, le banc de maternelle a été retiré. L'occultation de la porte donnant sur la Maternelle n'a pas été réalisée. Un brise-vue sur le portail arrière (donnant sur l'impasse) n'a pas non plus été réalisé.

Point d'Action mairie : faire un retour sur les mesures correctives non réalisées.

Un exercice alerte-intrusion devrait se dérouler sur la période qui s'étend de novembre à décembre avec un scénario dont nous ne connaissons pas encore la teneur. Les représentants de parents y sont les bienvenus en tant qu'observateurs. Un courrier d'information avec la date d'exercice sera adressé aux familles.

#### 5) Projet d'école.

Le projet d'école tourne autour de 3 orientations qui sont :

- Engager les élèves à chercher, raisonner et communiquer avec pour objectifs de résoudre et produire des situations problèmes au quotidien, résoudre des problèmes numériques.
- Progresser dans la maîtrise de la langue française avec pour objectifs d'enrichir les productions écrites et orales en maîtrisant mieux la syntaxe, en développant le lexique et être en mesure de faire des inférences.
- S'ouvrir au monde à travers les arts avec pour objectifs de construire des repères culturels, de vivre et exprimer des émotions à travers l'art et provoquer des rencontres culturelles fréquentes.

#### 6) Vie de l'école.

##### a) Les enseignements.

La directrice est déchargée les lundis journée et un jeudi sur 2.

L'enseignement de l'anglais est assuré du CP au CM2 avec un décloisonnement pour la classe de Madame MARGUERITE dont l'anglais est enseigné par Monsieur MARCHENAY. Pour les autres classes, chaque enseignant assure l'anglais dans sa classe.

Les enseignants se rendent régulièrement au gymnase selon les créneaux qui leur ont été attribués et qu'ils se sont répartis entre eux. Monsieur Renault, intervenant EPS, intervient pour les classes de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2.

Les cycles natation ont commencé depuis le 14 septembre et s'arrêteront le 22 janvier 2021 pour les CE1/CE2 (Mme Delpierre-Massue) (jeudi matin) et CM2 (Mme Langlais)(vendredi matin). Les cycles

natation pour les classes de CE1 (M. Choukroun), CE2 (Mme Bortolotti), CE2 (Mme Ponsot), CM2 (Mme Marguerite) commenceront le 24 février pour se terminer début juillet 2019. Les classes de CP auront natation en fin d'année scolaire au mois de juin.

Madame CASIEZ assure les interventions en Education musicale. Un projet de cycle 3 s'oriente sur le thème des chants d'après Guerre (classes de CM1, CM1-CM2 et CM2) ; un projet s'oriente sur le thème du voyage autour des contes (CP Mme Zekoyan, CE1, CE1/CE2) ; un projet s'oriente autour du Petit Prince (CE2/CM1 Mme Ponsot) ; un projet s'oriente sur un opéra pour enfant « Myla et l'arbre bateau ». Pour l'instant, les représentations ne sont nullement garanties.

L'APC est assuré de 16h20 à 17h20 du Lundi au vendredi selon les enseignants. Les élèves ont pu bénéficier d'APC à raison de 2 fois par semaine en début d'année et jusqu'au 13 novembre. A partir du 16 novembre, les APC auront lieu une fois par semaine. Les parents donnent leur autorisation.

Les élèves, qui ont reçu une notification MDPH leur attribuant une aide humaine bénéficient effectivement d'une AESH (Accompagnatrice d'Elèves en Situation de Handicap). Cette AESH est présente 24 heures sur l'école et son emploi du temps a été organisé de façon à ce qu'elle puisse venir en aide à 4 élèves du groupe scolaire (élémentaire Brèche aux loups et maternelle Mare Detmont).

Les réunions d'information par classe ont eu lieu les vendredi 11 et 18 septembre 2020.

La remise des livrets scolaires aura lieu par semestre : le premier livret sera remis fin janvier lors d'un entretien individuel avec les familles et le second fin juin.

b) Sorties scolaires.

Pour l'instant, aucune sortie scolaire n'a été programmée.

Les classes de CP bénéficieront d'un spectacle réservé par l'école Maternelle le 19 novembre 2020.

c) Photographies individuelles.

Elles auront lieu le Lundi 16 novembre après-midi.

d) Protocole sanitaire.

Le protocole sanitaire qui avait été allégé à la rentrée de septembre s'est renforcé pour cette reprise après les vacances de la Toussaint.

Les entrées, qui avaient été définies au début de l'année restent en vigueur. Les enfants qui arrivent le matin, vont directement en classe. Le lavage des mains, avant d'aller aux toilettes et après être allés aux toilettes, est systématiquement rappelé.

Les récréations sont désormais réparties en deux services. Les élèves, qui avaient déjà une zone de cour définie, et qui se retrouvaient avec une autre classe, pendant la récréation, se retrouvent désormais, seuls dans leur zone de cour, ce qui évite le brassage d'élèves de deux classes.

Le réapprovisionnement en savon et papier se fait le matin et le midi. Des distributeurs de savon ont été ajoutés dans les toilettes. L'aération des locaux est faite dès le matin, pendant la journée par les enseignants et le soir. Un nettoyage des poignées est assuré également à midi.

## 7) Coopérative.

Un appel aux dons a été fait en octobre. Les sommes récoltées sont réparties comme suit : une partie pour chaque classe et une partie pour financer certaines sorties. Madame Ponsot tient le détail des comptes qui sont disponibles.

## 8) Travaux.

- La fuite dans la classe de Madame Marguerite a été réparée. La fuite dans la classe de Madame Langlais a été réparée. Malheureusement, il a plu pendant les vacances et de l'eau s'est de nouveau infiltrée.
- Le store extérieur de la classe 9 a été déposé. Pour l'instant, il n'y a pas encore la pose d'un nouveau store. C'est très gênant car, en cas de beau temps, le soleil se reflète sur le tableau interactif et l'empêche de fonctionner correctement.

Point d'Action mairie : planifier la pose du store de la classe 9

Qu'en est-il exactement des gouttières abîmées (devant la classe de Mme Zekoyan et celle de Mme Marguerite) ? Point d'Action mairie : réparer les gouttières abîmées (devant la classe de Mme Zekoyan et celle de Mme Marguerite)

- Demande de repeindre la zone zébra devant l'école. Action mairie réalisée post réunion
- Pose d'une poubelle/cendrier non loin de l'école ? La question paraît délicate avec le plan Vigipirate.
- Les parents d'élèves, ainsi que Madame Langlais, demandent à avoir accès au DTA de l'école. Madame Gokoul n'a pas d'échéancier sur un audit qui devrait être réalisé.

Point d'Action mairie : faire un retour sur les questions suivantes avant fin novembre :

- L'audit comprend-il également les bâtiments périscolaires qui sont concernés par les mêmes normes ?
- Pourrions-nous avoir le nom de la société mandatée, ainsi qu'un planning prévisionnel, un délai ?
- Pouvez-vous nous indiquer (approximativement) dans quel ordre cet audit aura lieu (sûrement par année de construction des écoles)?

Un tableau est joint au compte-rendu pour suivre l'avancée des points d'action demandés. Il sera repris lors des prochains Conseils d'école.

## 9) Questions des parents d'élèves.

- a) Encadrement pendant la pause méridienne : 1 animateur pour 12 élèves.
- b) Application cartable en ligne : certains parents se sentent lésés de ne pas avoir cette application en cours pour la classe de leur enfant : l'application peut être effectivement pratique mais attention car cela ne concerne que les parents qui sont équipés de matériel informatique. Cela représente une charge de travail supplémentaire et cela reste encore à la discrétion des enseignants.
- c) Matériel informatique des enseignants ? Lors du confinement de mars à mai-juin, les enseignants ont utilisé leur matériel personnel pour communiquer et envoyer le travail aux familles. L'utilisation du portable de la classe, si le cas se présentait, devrait faire l'objet d'une demande adressée à la Mairie et à Monsieur l'Inspecteur.

## 10) Date des prochains Conseils d'Ecole : Mardi 02 mars 2020 et Mardi 08 juin 2020.

La directrice

La secrétaire